

L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION



OBJECTIF

Se familiariser avec l'outil *L'échelle de la participation* et initier une réflexion sur les niveaux de participation des individus aux dynamiques collectives.



MATÉRIEL

- De quoi montrer une vidéo au groupe (ordinateur, projecteur ou grand écran).
- L'échelle de la participation imprimée, un exemplaire par participant-e (page 9).



DURÉE

Entre 45 minutes et 1h30, en fonction du nombre et du profil des participant-e-s.



DÉROULÉ

1 / Au démarrage de l'activité

- Le formateur ou la formatrice présente la séquence : il s'agit, grâce à l'outil « l'échelle de la participation » de s'interroger collectivement sur les niveaux de participation des personnes qui composent le collectif accompagné. Cet outil peut aider les participant-e-s à mieux analyser les dynamiques collectives, et à cheminer vers plus de participation !
- Distribuer les échelles imprimées. Laisser le temps aux participant-e-s de prendre connaissance de cet outil.
- Une fois que tous les membres du groupe ont lu le document, le formateur ou la formatrice propose l'activité suivante :

Une vidéo, retraçant une activité participative qui a eu lieu sur le territoire dans lequel intervient Adenya, au Rwanda, va être projetée aux participant-e-s. Ensuite, individuellement, les participant-e-s prendront 5 minutes de réflexion, pour se demander à quel échelon de l'outil ils et elles placeraient cette action.

Le lien vers la vidéo :

https://atelier.fdh.org/fr/passer-a-l-action/nos-experiences/des-actions-collectives-participatives/article/des-actions-collectives-de-rehabilitation-des-sources-d-eau-au-rwanda?var_mode=calcul

2 / Debriefing

- Le formateur ou la formatrice demande aux participant-e-s qui le souhaitent à quel échelon ils et elles ont placé l'action accompagnée par Adenya, et pourquoi.
- Les participant-e-s échangent sur leurs perceptions de l'action et des différents « niveaux » de participation indiqués sur l'échelle. Le formateur ou la formatrice peut, s'il ou elle le souhaite, relancer le débat en demandant aux participant-e-s si le processus participatif décrit dans la vidéo fait écho à une action qu'ils ou elles ont déjà eu l'occasion d'accompagner.

3 / Seconde vidéo

- Au bout d'une dizaine de minutes de débat, le formateur ou la formatrice propose de passer au visionnage d'une seconde vidéo.

Cette vidéo relate une activité participative qui a eu lieu sur le territoire dans lequel intervient Cenca, au Pérou. Elle est projetée aux participant-e-s. Ensuite, individuellement, les participant-e-s prendront 5 minutes de réflexion, pour se demander à quel échelon de l'outil ils et elles placeraient cette action. Le lien vers la vidéo :

https://atelier.fdh.org/fr/passer-a-l-action/nos-experiences/des-actions-collectives-participatives/article/une-action-participative-suivez-le-groupe-talents-artesanales?var_mode=calcul

4 / Debriefing

- Le formateur ou la formatrice propose aux participant-e-s de se concentrer sur les différences entre le processus décrit dans la première et dans la seconde vidéo.
- Le formateur ou la formatrice accompagne ainsi les participant-e-s à cheminer vers la notion « d'alliance ». En effet, la vidéo de Cenca montre un groupe qui fait le choix de s'allier avec un autre, pour mener une action de transformation sociale. Le formateur ou la formatrice pointe du doigt les deux derniers échelons de l'échelle de la participation : cela peut sembler contre-intuitif, mais l'autogestion n'est pas, selon cette typologie, le plus haut degré de participation, c'est bien le « faire avec » qui est considéré comme un niveau plus élevé ! Faire alliance, c'est mettre son pouvoir au service d'autres membres : et c'est cela qui permet d'aller plus loin dans l'objectif de transformation sociale.

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR FACILITER LA CONCLUSION :

Pour que les participant-e-s s'approprient au mieux l'outil, il est important que le formateur ou la formatrice explique que le but recherché n'est pas toujours celui de l'alliance ou de l'autogestion. A certaines étapes du processus, il est normal de se situer à d'autres échelons de l'échelle. Les processus ne sont pas des dynamiques linéaires, et chaque groupe a son propre cheminement sur l'échelle de la participation !

L'échelle de la participation est un outil qui nous permet d'analyser de manière réflexive nos pratiques. En fonction des contextes, des objectifs particuliers, on peut être à des échelons très différents, et c'est très bien ! Cet outil invite à se demander si, pour qu'une action participative ait lieu, il faut nécessairement que toutes les étapes du processus soient les plus participatives possible... ou pas ! Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, il s'agit simplement d'être conscient-e des modalités et du cadre proposé dans chaque espace, et de se demander si c'est celui qui répond au mieux aux objectifs que le groupe s'est fixé !

8. Alliance : Les personnes qui vivent sur le territoire ont la liberté de s'organiser pour mener elles-mêmes l'action, mais elles font le choix de s'allier avec d'autres acteurs et actrices (pouvoirs publics, associations, acteurs et actrices du secteur privé) pour agir. L'initiative et la conduite de l'activité sont discutées conjointement, mais les acteurs et actrices extérieurs reconnaissent la compétence particulière des personnes vivant sur le territoire de l'action.

7. Autogestion : Les personnes qui vivent sur le territoire ont la liberté de s'organiser pour mener elles-mêmes l'action, afin de répondre au problème rencontré. Elles n'ont pas besoin du soutien de personnes extérieures, et maîtrisent toutes les étapes du processus.

6. Partenariat : L'action est initiée par d'autres personnes que celles qui vivent sur le territoire (des dirigeants politiques, une entreprise, une association ...), mais les populations qui vivent dans la zone sont associées dès le démarrage. Le groupe coconstruit l'action, et s'assure du bon déroulé de la dynamique collective.

5. Concertation : Avant que l'action ait lieu, les personnes qui vivent sur le territoire sont consultées, lors d'une réunion publique. Elles peuvent donner leurs avis, s'exprimer librement. La décision, une fois prise par les personnes en responsabilité, peut faire l'objet de négociations et d'ajustements.

4. Consultation : Avant que l'action ait lieu, les personnes qui vivent sur le territoire sont consultées, lors d'une réunion publique. Elles peuvent donner leur avis, s'exprimer librement, mais la décision est prise par les dirigeants, et une fois prise, elle n'est pas négociable.

3. Information : Les personnes qui vivent sur le territoire sont informées de ce qui va se produire, et de ce qui s'est déjà produit. Par exemple : des travaux de rénovation de ce bâtiment public vont avoir lieu. Aucun espace n'est prévu pour qu'elles réagissent à ces annonces.

2. Décoration : se dit d'une situation dans laquelle la participation des personnes est mise en avant par celles et ceux qui ont du pouvoir, de manière indirecte. Par exemple, des personnes s'arrêtent pour regarder un événement festif dans la rue, elles dansent. Les personnes à l'origine de cet événement prétendent alors que tous les individus qui dansent adhèrent à la cause défendue lors de cet événement.

1. Manipulation : décrit une situation dans laquelle les individus sont utilisés, au profit de quelqu'un ou d'une cause (politique, sociale...). Par exemple, c'est le fait d'apparaître dans une vidéo de campagne électorale à son insu, en train de faire ses courses.

